



Commune de
CIVRIEUX D'AZERGUES - 69380
Membre C.C. Beaujolais-Pierres Dorées
Canton de Anse
Département du Rhône

Conseil Municipal séance du 15 Février 2019

Commune de Civrieux d'Azergues
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 15 février 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 15 février à 19h, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 4 février 2019, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marie-Pierre TEYSSIER, Maire.

Etaient Présents : Madame Marie-Pierre TEYSSIER, Madame Liliane DALLA LIBERA, Monsieur Loïc BOUCHARD, Madame Françoise BRESSON, Monsieur Jean PHILIBERT, Madame Isabelle ADELIN, Monsieur Etienne du CHAFFAUT, Madame Claire CARMIGNATO, Messieurs Jean-Baptiste PAULIN, Olivier PASQUAL, Frank GRORUD, Rocco CAPPELLETTI, Jean-Luc TORREQUADRA, Madame Béatrice CESARI, Messieurs Gabriel EHRET, Denis BINAUD ;

Etaient Absents excusés : Madame Isabelle LUC, qui donne pouvoir à Isabelle ADELIN, Monsieur Xavier ROLLIN qui donne pouvoir à Jean-Luc TORREQUADRA ;

Etait absente : Madame Brigitte BOURGEAY

Nombre de conseillers en exercice : 19 présents : 16 votants : 18

Désignation d'un Secrétaire de séance : Isabelle ADELIN

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

Madame le Maire propose le retrait de la délibération de virement de crédit pour achat de terrain : les crédits au chapitre 21 sont suffisants et permettront de régler sans problème l'achat du terrain Michon (26 000 €).

Vote des comptes de gestion et administratif 2019

Vous avez tous été destinataire des comptes de résultats 2018 :

⇒ **Budget commune** :

La section de fonctionnement fait ressortir un excédent de 470 443.06 €

La section d'investissement de 302 396.79 €

Soit un excédent global 772 839.85 € auquel il faut déduire les restes à réaliser de 545 439.66€, il reste donc un disponible de 227 400.19 € pour le budget 2019

Il est précisé que ces chiffres sont identiques au compte de gestion établi par la trésorerie.

Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement, soit 470 443.06 € en recette d'investissement

M. Philibert soumet au vote l'approbation de ces résultats. Adopté à l'unanimité.

⇒ **Budget M 49 Assainissement** :

La section d'exploitation fait ressortir un excédent de 213 278.01 €

La section d'investissement 214 298.62 €

Soit un excédent global de 427 576.63 €

Ces chiffres sont également identiques au compte de gestion établi par la trésorerie.

Il est proposé également d'affecter le résultat de fonction de 213 278.01 € en recettes de fonctionnement.

M. Philibert soumet au vote l'approbation de ces résultats. Adopté à l'unanimité.



⇒ **Budget ZAM Les Verchères**

Les résultats de la section de fonctionnement s'élèvent à 46 486 € et la section d'investissement à 58 474.00 €
Soit un excédent de 11 988 €, qui sera repris au budget 2019, au compte 01 RI
Ces chiffres sont identiques au compte de gestion du comptable de la trésorerie.

M. Philibert soumet au vote l'approbation de ces résultats. Adopté à l'unanimité.

Délibération Amende de police 2018

En 2018 nous avons déposé un dossier pour la réalisation des travaux le long de la D385 et pour l'aménagement des trottoirs rue de l'église. Une subvention de 10 000 € a été allouée ; il convient donc de délibérer à nouveau pour accepter cette aide.

A l'unanimité le Conseil Municipal valide cette proposition.

Délibération pour financement réhabilitation de la salle des sports

Le coût prévisionnel des travaux au stade de l'APD est d'environ 3 200 000 € H.T.

Je propose que nous sollicitons les aides suivantes :

- Département du Rhône – appel à projet
- Région Rhône Alpes
- CNDS (jeunesse et sports)
- DETR
- Dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL)
- Fédération française de foot amateurs

Il s'agit d'une délibération de principe qui sera affinée en fonction des éléments transmis dans les prochains jours ; Il est difficile aujourd'hui d'établir un plan de financement précis ne connaissant pas les plafonds de dépenses subventionnables, ni les taux qui pourront être retenus.

Le montant de l'emprunt sera en fonction des subventions qui seront accordées. Une analyse financière sera demandée au Trésorier de Chazay qui pourra nous indiquer précisément la capacité de remboursement de la commune. Le reste sera pris en autofinancement.

Madame le Maire demande de bien vouloir l'autoriser à déposer les dossiers de subventions.

Elle soumet au vote :

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

Délibération attribution du marché pour l'établissement du diagnostic et du schéma directeur d'assainissement et demande de subvention

Après consultation, trois bureaux d'études ont présenté une offre.

La commission en charge de l'analyse des offres propose de retenir ICA Environnement, pour un montant de 24 480 € TTC. L'Agence de l'Eau peut subventionner cette étude à raison de 50% du H.T. soit 10 200 €.

Mme le Maire soumet au vote pour d'une part retenir ICA Environnement et d'autre part solliciter la subvention auprès de l'Agence de l'Eau.

A l'unanimité le Conseil Municipal valide ces deux propositions.



Délibération renouvellement procédure menée par le CDG69 pour conclure une convention de participation pour le risque « santé » et « prévoyance »

Mme le Maire propose de renouveler l'adhésion au CDG pour faire bénéficier les agents d'une participation financière à leur protection sociale complémentaire, dans le cadre d'une convention de participation pour les risques santé et prévoyance. Le CDG est ainsi mandaté pour mener à bien la procédure de mise en concurrence nécessaire à la conclusion de ladite convention. Après avis favorable du Comité Technique saisi à ce sujet, Je propose de reconduire la participation communale à 30 € / mois pour le risque santé et à 10 € /mois pour le risque prévoyance.

Elle soumet au vote.

A l'unanimité le conseil municipal donne son accord.

Commission Voirie

Conformément aux résultats de l'étude de circulation, la commission voirie propose de mettre en sens unique la rue de l'église, à titre d'essai, à compter du mois de mars.

Accord par 17 voix Pour et 1 contre (Denis Binaud craint une accélération des vitesses).

Des portiques pour limiter la circulation des poids lourds dans le centre village seront installés rue du Chêne et chemin du Pontet.

Des aménagements de voirie sont prévus rue de la Charrière pour ralentir également la vitesse, à voir en fonction des contraintes pour certains véhicules (agricoles).

Informations du CCAS

L'Association la prévention routière propose un stage de remise à niveau seniors : Le CCAS prend en charge ce stage, la date est fixée au 21 mars le matin, à la maison de l'Europe, pour les aînés, à partir de 70 ans.

La CARSAT propose une conférence « Mémoire » ; elle est fixée au vendredi 24 mai le matin à la mairie et sera suivie de 5 ateliers.

Un flyer est en cours pour informer et inviter les aînés concernés.

Questions diverses

Nettoyage de printemps : le 16 mars matin

Les élus et toutes les associations sont vivement invités.

Réunion Office du Tourisme

Jean Luc TORREQUADRA fait un compte-rendu de la réunion tourisme du 7 février. Suite à la création du nouvel Office de Tourisme du Beaujolais, le plan d'action a été présenté ainsi que le projet de budget.

Citoyenneté

Suite aux actes odieux antisémites commis ces dernières semaines, l'AMF suggère aux communes de planter un arbre afin de symboliser l'attachement aux principes fondamentaux de la déclaration des droits de l'homme. Ce projet a été accepté très favorablement par les élus. Cet arbre devrait être planté lors de l'inauguration de l'Espace Verchères.

La séance est levée à 20.15h